

**Lettre ouverte - communiqué de presse -
aux Elu.e.s de la Communauté d'Agglomération du Marsan (CAM)**

Finances de la Communauté d'Agglomération du Marsan et ardoises LGV

La Communauté d'Agglomération du Marsan (CAM) est dans une tourmente budgétaire qui interpelle ses habitants, et donne une image peu reluisante de ses Responsables. Il est quand même rare et honteux pour un élu en responsabilité de devoir mener sa politique via un budget d'autorité imposé par les instances de tutelle!

Suite au refus de vote du budget 2023, la Chambre Régionale des Comptes a rendu un avis très sévère, actant « une situation financière dégradée et des ratios financiers très en dessous des moyennes » de ceux des Collectivités locales de taille démographique équivalente. Il a proposé des abattements substantiels dans les budgets d'investissement et de fonctionnement présentés par la CAM.

Si Mme la Préfète, chargée de donner suite à cet avis, a un peu adouci la potion amère prescrite, le budget primitif 2023 tel que présenté au vote se voit raboté de 5 millions d'euros, dont 1,4 millions pour les opérations d'investissement.

Bonne nouvelle quand même pour nous contribuables: alors qu'il devait doubler, le taux d'imposition à la taxe foncière affecté à l'agglomération devra rester identique à celui de 2022... et dommage pour le vice-président Bayard, qui, craignant pour l'avenir, ne « s'interdisait pas d'agir sur les tarifs et la fiscalité », au nom de « la responsabilité, de l'efficacité, de la continuité ». **Les contribuables apprécieront...**

Cette situation est notamment due aux effets délétères du dossier LGV sur les finances de l'agglomération.

Un rappel des faits s'impose...

Primo, la CAM doit apurer la dette de son engagement «conditionnel» au financement de la LGV Tours-Bordeaux (LGV-SEA): à défaut de ligne Bordeaux-Dax garantie, avant 2030, la participation financière avait été gelée .

Un recours en Conseil d'Etat plus tard, gagné par SNCF réseaux, la CAM doit payer aujourd'hui 7,5 millions d'euros, dont 1,1 million de pénalités de retard!

Moralité: les réserves, injonctions émises en accompagnant un engagement financier ne valent rien, une fois que cet engagement est signé.

Donc 7,5 millions à payer: 1 million la première année, le reste étalé sur 20 ans .

Mais allez comprendre pourquoi, l'agglomération intègre d'un coup en 2022 dans son encours de dettes (couvert par des emprunts), 6,6 millions d'euros au titre de cette ardoise LGV, portant son encours à 58,6 millions d'euros, un niveau excessivement élevé, qui a fait tiquer la Chambre Régionale des Comptes, et qui fera augmenter les charges financières en 2023 .

Deuxio: on le sait, le projet GPSO de lignes LGV Bordeaux Toulouse et Bordeaux Dax a été relancé fin 2021.

Outre les mensonges avancés pour le justifier (saturation des lignes, fin du «mur de camions», impact économique positif, gains de temps...); outre les impacts écologiques attendus; outre le massacre durable d'un territoire dont les habitants regarderont passer des trains qu'ils auront payés (cher) et dans lesquels seuls quelques-uns argentés monteront lors de quelques rares arrêts en gares excentrées; outre le déni démocratique de l'avis négatif rendu contre ce projet par la population consultée...

Outre donc la liste non-exhaustive des multiples raisons pour refuser ce projet inutile et imposé, l'argument financier pèse scandaleusement lourd.

Un projet estimé à 14 milliards d'euros, que les habitants du Marsan paieront cumulativement via leurs impôts nationaux (l'Etat finance 40% des 14 milliards), via la part de leurs impôts affectés à l'Union Européenne (20% des 14 milliards espéré par les promoteurs), les 40% restants pendant 40 ans via le nouvel « impôt LGV » s'ils s'acquittent d'une taxe foncière, via leurs impôts reversés au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine , au Conseil Départemental des Landes, mais aussi à la Communauté d'Agglomération du Marsan engagée à hauteur de 31 millions d'euros.

31 millions, c'est le montant estimatif de départ, mais dont tous les experts sérieux s'accordent à dire que la facture finale sera double, voire triple, voire plus.

Pourquoi ?

- D'abord, tous les chantiers de nature similaire ont connu une telle dérive des coûts de réalisation, et l'évolution actuelle de l'inflation va accentuer le phénomène.
- Ensuite, le financement de la part européenne est plus qu'aléatoire, et à défaut d'être versée, ce sont les collectivités territoriales qui compenseront.
- De plus, le devis sur lequel la CAM s'engage pour 31 millions d'euros n'intègre pas les autres frais, comme les frais financiers et les frais de gestion de l'Etablissement Public Local SGPSO créé spécialement pour servir uniquement de tire-lire (appel des recettes, règlement des dépenses): ils seront à la seule charge des collectivités locales et pourraient atteindre 10% des coûts d'investissement, dixit PLAN de FINANCEMENT GPSO présenté aux élus de l'agglomération. Idem pour les frais complémentaires de raccordement, afin d'accéder à la future « gare betteraves » de Lucbardez.

Un projet ruineux, présenté avec un plan de financement insincère et une charge injuste pour une collectivité locale telle la CAM, plein de zones d'ombre destinées à alourdir considérablement, chaque année et pendant 40 ans, l'ardoise à inscrire dans les budgets.

- **Pour 2023, la CAM a budgétisé le versement de 270 000 euros à la SGPSO**, dont un quart déjà versé à titre d'avance fin 2022. Et encore, estimons nous heureux : les mauvais génies qui pilotent le pillage LGV des ressources de nos collectivités locales n'ont prévu d'appeler pour 2023, que 50% d'une annuité normale puisqu'il n'y a pour l'instant à régler que des études et des acquisitions foncières. Et déjà des frais de gestion...

A titre de comparaison, le coût annuel prévisionnel de la prestation d'entretien de la voirie de l'agglomération, profitable, elle, à tous ses habitants, est prévu à hauteur de 276 000 euros.

- **Pour 2024, en année « normale » l'ardoise LGV sera de 540 000 euros !**

Là encore, les habitants de l'Agglomération du Marsan apprécieront, au regard de leurs véritables besoins : voirie, écoles, mobilité du quotidien, etc!

...270 000 €...540 000 €...donc...

Et encore, si est au rendez-vous le rendement prévisionnel de «l'impôt LGV» appelé dès 2023 auprès de presque tous les landais propriétaires d'un bien immobilier à moins d'une heure d'une gare LGV (ainsi qu'entreprises et taxe de séjour), et censé venir atténuer la part des collectivités locales.

**Elu.e.s de la Communauté d'Agglomération du Marsan, réveillez-vous :
votre collectivité est dans le rouge, des structures d'utilité locale évidente sont
menacées d'étranglement financier, il est encore temps de dire
non à la ponction LGV de vos, de nos ressources.**

Prochainement, le 22 juin 2023, vous serez invités à valider un nouveau plan de financement, cette fois-ci débarrassé des nombreuses conditions que vous aviez posées lors de la séance du 15 novembre 2021 pour autoriser Mr Dayot à signer la lettre d'intention valant engagement financier.

- Allez-vous vous déjuger sur ces conditions, sachant que la simultanéité de l'engagement des travaux ne se fera pas sur l'ensemble du projet?
- Êtes-vous prêts à demander aux habitants de combler le manque de la subvention européenne qui n'est toujours pas votée et loin d'être accordée ?

Soyez curieux, posez toutes les questions qui fâchent, ne vous laissez pas manipuler par vos « grands élus » dont l'actualité dévoile les limites de compétence, demandez conseil auprès des associations expertes sur le dossier LGV, soyez courageux.

Vous pouvez refuser ce nouveau plan, comme la situation financière de l'Agglomération l'impose.

Au nom « de la responsabilité, de l'efficacité »

- Qui d'entre vous, et dans la plupart des communes de l'agglomération, peut-il faire valoir qu'il a été élu sur la base d'un projet prévoyant un tel financement et dans ce contexte?
- Qui d'entre vous a questionné ses administrés pour connaître leur accord à un tel projet pourtant rejeté par l'Enquête Publique ?

Vous le savez :

- l'argent de vos concitoyens est trop précieux par les temps qui courent pour être gaspillé dans un projet porteur pour eux de bien plus de dommages que d'avantages alors que la rénovation ou la modernisation de l'existant ferroviaire est une alternative possible.
- le plus grand nombre ne montera jamais dans un train LGV, avec si peu de dessertes, et la voiture restera pour eux une obligation pour les transports du quotidien et de proximité, ou pour combattre l'isolement.
- Ces finances fléchées pour la grande vitesse sont un gouffre financier qui hypothèque, pour des décennies, la réalisation de travaux d'amélioration des gares et lignes existantes.

Les conditions posées par vous lors du premier vote à l'Agglomération ne seront pas remplies, vous n'avez pas été informés de façon sincère sur la réalité de ce projet coûteux et destructeur...Les habitants du Marsan et des Landes vous seront reconnaissants de vous préoccuper de leurs véritables besoins :

l'occasion est là de revenir sur votre accord, vous pouvez la saisir.